

### Projet des Halles : le point sur nos actions

Le 22 mai, nous avons manifesté place Cassin contre l'abattage



programmé des 343 arbres du jardin, qui étaient représentés sur une grande banderole peinte par les enfants, en présence notamment de Mme Claude

#### Vide-grenier du Jardin des Halles

Ceux qui ont participé au dernier vide-grenier ont certainement constaté, comme nous, des problèmes lors de l'inscription. Nous sommes victimes de notre succès ! Afin d'améliorer le système actuel et de réduire l'attente, nous vous demanderons de nous fournir obligatoirement la photocopie recto/verso de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Veuillez également noter qu'il ne sera accepté qu'une inscription par personne présente et éventuellement une pour une personne qui aurait donné une procuration.

Le prochain vide-grenier aura lieu le **25 septembre 2010, de 9h30 à 18h30** dans le Jardin des Halles. Les inscriptions se feront le **18 septembre, de 10h30 à 12h00**, en principe dans le Jardin des Halles. Toutes les précisions vous seront données dans la Lettre d'Accomplir du 12 septembre prochain et sur notre site.

Lalanne, créatrice du jardin d'aventures, et de Bernadette Lafont, grande défenseuse des arbres et des chats du jardin des Halles. Le 29 mai, pour pouvoir donner des stands sur le vide-grenier à tous ceux qui en voulaient, nous avons demandé à la Ville de démonter les grilles qui bloquaient inutilement la porte du Pont-Neuf, cette partie n'ayant pas du tout été touchée par le chantier. Faute de réponse, nous les avons démontées nous-mêmes au petit matin, et comme nous n'avons rien abîmé, nous n'avons pas été inquiétés.

Nous n'avons pas pu faire de même pour les grilles situées autour du mail Berger, car la Ville a laissé de nombreux trous ouverts et des tas de gravats qui présentent des problèmes de sécurité. Il suffirait d'un jour ou deux pour tout dégager, mais la Ville s'y refuse. D'une part, elle prévoit d'obtenir son nouveau permis et de reprendre le chantier dès la mi-juillet. D'autre part, elle espère probablement retourner l'opinion contre nous en nous rendant responsables du « blocage » du mail Berger. Or, même si elle coupe les arbres et démolit la porte du Pont-Neuf tout de suite pour créer de l'irréversible, on peut parier que le chantier restera ensuite bloqué pendant des mois car la Ville n'a toujours pas de permis de construire pour la Canopée, ni de solution de relogement pour une partie des équipements (dont la Maison des associations, la bibliothèque, la bagagerie et les Relais du cœur), ni d'argent pour son projet (les discussions avec Unibail patinent), ni de déclaration d'utilité publique de la part du préfet. En retardant le démarrage des travaux, nous vous épargnons donc de subir trop tôt un chantier qui occupera la moitié du jardin, pour rien, pendant des mois, jusqu'à ce que la Ville sache si elle peut construire sa Canopée et, pour commencer, si elle peut démolir le jardin.

En effet, selon l'avenant de 255 000 € accordé récemment à l'architecte Mangin, ce dernier doit reprendre tout son projet pour préserver certains sous-sols du jardin qui contiennent des équipements de sécurité indispensables (issues de secours, désenfumage, etc.). De plus, cet avenant est illégal au regard du droit européen de la concurrence. C'est pourquoi nous avons saisi le Préfet et alerté Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, pour leur demander de faire suspendre et annuler cet avenant. S'ils le font, Mangin ne pourra ni réaliser son projet en l'état, ni le modifier, et il ne pourra plus obtenir de la Ville aucun avenant supplémentaire...

En dépit des incertitudes sur le projet de jardin, le Maire de Paris a demandé au Conseil de Paris de l'autoriser à déposer un nouveau permis de démolir et, tant qu'il y était, toutes les demandes dont il pourrait avoir besoin jusqu'à l'achèvement du projet. C'est à nouveau illégal : les Conseillers de Paris ne peuvent pas donner au Maire un chèque en blanc, car ils sont censés disposer d'informations leur permettant d'apprécier la pertinence des projets qu'il leur soumet.



Or, aucune information ne leur a été donnée sur ce projet de permis ni sur ceux à venir. Nous allons donc attaquer cette décision, et nous demanderons également l'annulation et la suspension du deuxième permis de démolir, tout aussi contestable que le précédent. ●●●

●●● De son côté, la Ville s'est pourvue en cassation pour essayer de faire annuler la suspension du premier permis. Elle n'a pas hésité à demander au juge de nous condamner à payer

4 000 € dans le cas où elle gagnerait : cela nous apprendra à avoir l'audace de contester un projet stupide, ruineux et sans utilité publique...

Nous remercions les nombreux donateurs qui nous ont permis de réunir de quoi entreprendre ces premiers recours. Tous ceux d'entre eux qui nous ont donné

leur e-mail sont informés en temps réel de l'avancement des procédures. La bataille sera longue, donc n'hésitez pas, si vous voulez nous soutenir, à continuer d'adresser vos dons, à l'ordre d'Accomplir, à notre trésorier Bernard Blot, 118 rue Rambuteau 75001 Paris. Un très grand merci à tous !

## Place Cassin : Anne Hidalgo ment



En lisant l'article paru dans le Journal du Dimanche le 13 juin, beaucoup ont pu croire que la Place Cassin était sauvée, tellement Anne Hidalgo se montrait catégorique : « Dès le début, le maire a demandé à David Mangin que cette place soit préservée. (...) La parole est tenue (...). La place Cassin retrouvera son périmètre actuel (...). Elle conserve son aspect d'amphithéâtre évasé (...). Tout le monde devrait être satisfait ». En réalité, nous avons découvert lors de la réunion de concertation du 16 juin que la place Cassin est bel est bien supprimée ! Les gradins, disposés en longueur au bord de la rue Rambuteau, n'offriront aucun recul pour admirer Saint-Eustache, ni aucun calme puisqu'ils seront le long des flux de la rue. Le périmètre ne sera plus du tout le même, car le nouvel aménagement est 3 fois moins large que la place actuelle, et offre donc 3 fois moins de recul. Plus de fontaines, plus d'espace plat pour faire de la trottinette ou jouer au ballon ou au frisbee. Même l'escalade de la Grosse Tête deviendra dangereuse, car elle sera placée au milieu des gradins. A la fin de cette réunion où pas une seule des 80 personnes présentes ne s'est prononcée en faveur de cet aménagement, Fabienne Giboudeaux, adjointe aux Espaces Verts, et le garant Thierry Leroy ont conclu qu'il y avait consensus contre le projet et qu'il faudrait encore le retravailler. Mais M. Fritz, représentant de la SEURA, n'a rien voulu savoir : « Nous devons préserver la cohérence du projet ». C'est donc la « cohérence » du projet Mangin qui passe avant la préservation de la place Cassin, en dépit du vote unanime sur ce point

des conseillers de Paris en avril 2009 ! A quoi les élus servent-ils si c'est l'architecte qui commande ?

Anne Hidalgo ment également quand elle affirme « *Si on abandonne les projets de surface, on ne peut pas rénover le sous-sol. Il est impossible de traiter la gare sans toucher au jardin, ne serait-ce que pour créer les nouveaux accès ou faciliter les flux de voyageurs* ». C'est totalement faux : le seul nouvel accès est celui de la place Marguerite de Navarre, complètement en dehors du jardin. Les autres accès seront remaniés mais en restant au même endroit et seraient donc parfaitement compatibles avec le maintien du jardin actuel. En revanche, la RATP admet en privé que la rénovation de la gare serait beaucoup plus facile si l'on renonçait à la construction de la Canopée, car celle-ci nécessite le renforcement des piliers jusqu'au niveau des quais...

Ses assertions sur les arbres sont également fausses : « *Le problème de ces arbres, c'est qu'ils sont plantés sur une dalle, pas en pleine terre. La faible profondeur du sol les empêche de bien grandir* ». Les futurs arbres pousseront eux aussi sur dalle et n'auront pas davantage de terre, pour une raison simple : la dalle qui sert de toit au centre commercial ne supporterait pas un poids

supplémentaire. C'est bien pour cette raison que, pour constituer le relief du jardin actuel, on a créé entre les deux des volumes vides, les élégissements. Quant à dire que ces arbres « *ne sont pas en bonne santé* », chacun de nous constate le contraire. Certes, en ville, tous les arbres souffrent plus ou moins, mais on ne les coupe pas tous pour autant ! On se contente d'abattre ceux qui donnent vraiment des signes de dépérissement, ce qui n'est certes pas le cas des 343 arbres que l'on va sacrifier. Pourquoi tous ces mensonges, puisque tôt ou tard, ces aberrations deviendront évidentes pour tous ? Anne Hidalgo compte apparemment sur notre résignation. Elle se dit que d'ici le moment où la place Cassin sera démolie et où tous les arbres seront coupés, nous aurons peut-être abandonné la partie. Mais comment veut-on que les gens retrouvent le chemin des urnes si, même sur un projet en apparence aussi simple que la rénovation d'un jardin, on accumule autant d'incompétence et de mensonges ? Il y a de quoi frémir quand on pense aux projets autrement plus complexes dont nos élus ont la charge ! C'est pourquoi notre association est déterminée à rester présente sur ce projet jusqu'au moment d'en tirer le bilan final et de demander des comptes aux responsables.



La place Cassin remplacée aux deux tiers par de la pelouse

# L'architecte G. Pencreac'h donne son avis

**G**eorges Pencreac'h, architecte co-auteur du Forum des Halles actuel avec Claude Vasconi (décédé l'an dernier), s'est décidé à sortir de son silence. A l'occasion d'une conférence de



presse que nous avons organisée avec la mairie du 1er, il a qualifié le projet de Canopée d' « opération de vandalisme architectural inutile et scandaleuse ». Selon lui, avec ce projet qui couvre et rétrécit le cratère du Forum, seulement 5 % de la lumière naturelle atteindra la Place Basse : « *Le Forum souterrain qui aujourd'hui respire se retrouvera*

## La Lettre d'ACCOMPLIR

*bientôt sous un couvercle de plomb ».*

Il a des mots très durs également pour le jardin de Mangin, « *une image brouillonne et confuse, organisée sur un axe central ne correspondant à rien, qui méprise Saint-Eustache* ». Nous organiserons à la rentrée une réunion publique où il pourra expliquer, plans à l'appui, les multiples erreurs et impasses de ce projet.

## La bibliothèque La Fontaine

**G**rosse déception à la suite de notre deuxième entretien avec Christophe Girard : le local que nous avons suggéré ne convient pas et l'adjoint à la culture envisage maintenant d'installer le comptoir de prêt dans des algecos qui seraient placés dans la cour de la mairie du 1er ou face à la colonnade du Louvre. Ce projet ne semble pas sérieux et nous avons l'impression de nous faire balader. De plus,

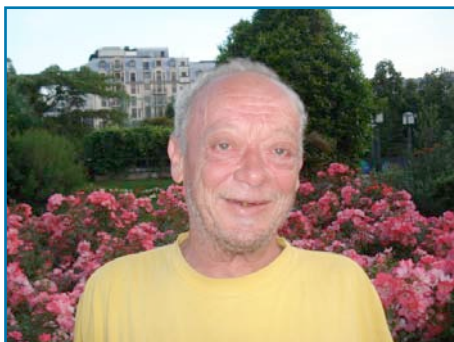


contrairement à ce que nous avait promis M. Girard, l'ouverture de

la bibliothèque cet été n'est pas certaine, et elle pourrait fermer dès le mois de juillet ! Enfin, nous n'avons toujours aucune garantie sur le fait que, dans la future Canopée, la place réservée à la bibliothèque des enfants restera la même qu'actuellement (350 m<sup>2</sup>). Comment accepter un chantier colossal et une fermeture de trois ou quatre ans, pour finalement n'avoir plus que 200 m<sup>2</sup> pour les enfants à l'arrivée ?

## La bagagerie Mains libres également menacée ?

**F**rançois V., que vous avez souvent aperçu sur le stand d'épicerie équitable « Aux copains des Halles », tenu par des membres de la bagagerie Mains libres le dimanche matin sur le marché, donne une nouvelle illustration de l'utilité de cet équipement pour faciliter la réinsertion. Après cette activité du dimanche matin et quelques



contrats ponctuels avec la Régie de quartier de Paris Centre, partenaire de Mains libres, il vient de signer un contrat à durée indéterminée pour s'occuper de l'arrosage de jardinières

dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Il ne lui reste plus qu'à trouver un logement, ce à quoi il s'emploie avec les associations partenaires de Mains libres. Comme lui, de nombreuses autres personnes ont retrouvé un emploi et/ou un logement ou un hébergement durable grâce à la bagagerie et à son réseau. Pourtant, cet équipement original, que beaucoup d'autres quartiers et même d'autres villes nous envient, n'a toujours pas de solution de relogement, en dépit des promesses solennelles du Maire de Paris. Un local parfaitement adapté avait été identifié place des Innocents, et une architecte bénévole avait dessiné un plan d'aménagement en concertation avec les usagers. Mais la Ville a finalement décidé de le garder pour ses services. Sa seule proposition à ce jour concerne un local de 120 m<sup>2</sup>, sur 3 niveaux dont 2 en sous-sol, avec accès par des escaliers très raides, alors que le local actuel bénéficie de 135 m<sup>2</sup>

de plain-pied. Pour la présidente de l'association, Elisabeth Bourguinat, soutenue par l'ensemble du conseil d'administration de Mains libres, accepter le local proposé reviendrait à « couler » la bagagerie en quelques mois, car il poserait des problèmes de fonctionnement, de sécurité, de surveillance, et ses escaliers très raides seraient impraticables pour les SDF chargés de bagages. La bagagerie va-t-elle être la prochaine victime du projet de Canopée ?

**Non à la destruction  
du Jardin Lalanne !**

**J - 225**



**COMITÉ DE SOUTIEN**  
<http://jardindaventure.free.fr/>

## Les enfants brimés

Avec le projet des Halles, les enfants du quartier vont perdre le jardin Lalanne, les pelouses encloses, la place Cassin,



la bibliothèque La Fontaine, le manège de la porte Lescot, et on apprend que le bassin d'enfants de la piscine du Forum est

## La Lettre d'ACCOMPLIR

également supprimé. C'est quoi cet acharnement ? Chercherait-on à faire fuir les familles du quartier ?



## L'appétit insatiable d'Unibail

Depuis des années, on nous dit que les négociations entre la Ville et Unibail, gestionnaire du Forum des Halles, sont sur le point d'aboutir, mais on ne voit rien venir et en attendant, c'est l'opacité totale. Sauf que sur une vidéo de décembre 2008, Guillaume Poitral, PDG d'Unibail, explique qu'en dehors de l'achat des nouveaux espaces commerciaux créés, sa contribution se réduira en tout et pour tout à rénover la partie du Forum qui n'est pas concernée par le projet de la Ville ! En gros, tous les travaux d'architecture (la construction de la grande verrière-passoire, l'aménagement des escalators pour qu'ils drainent plus de voyageurs du RER vers

ainsi que le barreau nord-sud de la voirie souterraine destiné à accueillir un Monoprix, ainsi que le mail souterrain de la place Marguerite de Navarre vont être octroyés à Unibail, alors que de



nombreux autres promoteurs pourraient être intéressés par ces emplacements « stratégiques » et faire monter les prix. Il s'agit d'une nouvelle entorse au droit européen de la concurrence.

De plus, pour essayer désespérément de trouver quelques fonds, la Ville se prépare à vendre à Unibail l'assiette du Forum (c'est-à-dire le terrain sur lequel est construit le bâtiment), à nouveau sans mise en concurrence et à bas prix, alors qu'en attendant 2055, terme du bail, elle aurait pu revaloriser ce dernier et l'adapter aux besoins publics du moment.

Elle s'apprête également à céder à Unibail une bonne partie des espaces actuellement publics du Forum (allées intérieures, terrasse -1 du « cratère », Place Basse). Nous en avons eu une nouvelle preuve par la réaction d'un

des représentants d'Unibail lors d'une réunion de concertation : à propos de la perspective d'organiser des animations associatives sur la terrasse -1, il a rétorqué que, dans ce cas, il faudrait « rendre des mètres carrés aux commerçants pour leurs propres animations ». Parler de « rendre des mètres carrés » signifie que la privatisation de ces espaces publics est sans doute en train d'être conclue.

Il y a quelques mois, un document confidentiel, qui nous avait été remis de façon anonyme, détaillait très clairement ces scandaleuses transactions. Aussi bien la Ville qu'Unibail ont menacé de porter plainte pour vol et recel de ce document, prouvant ainsi son authenticité. Malheureusement et en dépit de nos efforts, peu de journalistes s'y sont intéressés. Un jour cependant, il faudra bien que la vérité éclate : la Ville est en train de se faire dépouiller par Unibail et de nous imposer le coût et les nuisances du gigantesque chantier de la Canopée au bénéfice principal de ce promoteur.



les commerces du Forum, le massacre du jardin pour servir de faire-valoir au centre commercial), tout cela va être payé par le contribuable, et de surcroît la Ville entend offrir à Unibail, sans mise en concurrence, des milliers de mètres carrés commerciaux en surface et en sous-sol. Un document récent confirme

Directrice de la publication  
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous à la Lettre  
contact@accomplir.asso.fr  
Consultez notre site  
www.accomplir.asso.fr

Membre de la Plateforme  
des associations parisiennes  
d'habitants et  
du Réseau « Vivre Paris ! »

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.